

! MISE AU POINT

Il nous a été signalé qu'une personne se présentant à Poissy comme "Monseigneur Marcel Berne", recteur d'une "mission Sainte Anne", propose des messes, des exorcismes et tous les sacrements...

Nous tenons à faire savoir publiquement qu'il n'existe aucun lien entre cette "Mission Sainte Anne" et l'église Sainte Anne de la paroisse de Poissy. Il n'existe aucun lien entre Monsieur Marcel Berne et l'évêché de Versailles, qui ne lui a donné aucune mission à aucun moment.

Si le vocabulaire de Monsieur Marcel Berne peut prêter à confusion, les actes qu'il pose sont situés en dehors de toute communion avec l'Église catholique.

Père Eric Courtois

ORDINATION DIACONALE de Nicolas Legland, par Mgr Aumonier,
Dimanche 13 novembre à 15h en l'église St Lubin de Rambouillet



Relance de la COLLECTE DU DENIER DE L'EGLISE

Si vous n'avez pas encore procédé à votre don pour 2011 vous pouvez le faire à l'aide des enveloppes destinées à cet effet à disposition dans nos églises.

Pour bénéficier du reçu fiscal pour l'année 2011 votre don devra parvenir avant le 03 janvier 2012, directement au Diocèse de Versailles

Merci à ceux qui ont déjà effectué leur don et d'avance merci de votre générosité.

*Le Mardi :
"j'approfondis!"*

IMMIGRATION :

POURQUOI LES CHRETIENS NE PEUVENT PAS SE TAIRE

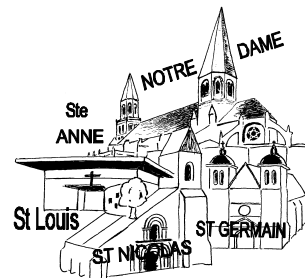
Mardi 15 novembre à 20h30 à l'Oasis (71 rue de Villiers).

Cf. tract joint, et disponible dans nos églises

Calendrier

- Mercredi 09/11 : **Enfants-Adorateurs** à 14h à l'église Ste Anne
Temps de prière avec Mère de Miséricorde à 10h, à la Chapelle N.D. de la Compassion (68 av. Foch)
- Vendredi 11/11 : **Commémoration de l'Armistice de 1918** à la messe de 9h à la Collégiale N.D.
Temps de prière animé par le Réseau à 19h15 à la Chapelle N.D. de la Compassion
- Dimanche 13/11 : **Eveil à la prière** pendant la messe de 11h à la Collégiale N.D.

Dorénavant nous inscrirons dans le Lien le nom des personnes dont les obsèques auront été célébrées dans la semaine sur notre groupement paroissial. Cette semaine nous prions pour Marie-Thérèse ROUSSEL



LE LIEN

14 avenue du Cep - 78300 POISSY
☎ 01-39-65-01-82 Fax : 01-30-65-00-82
e-mail : povime@paroisse-poissy.com
Site internet : <http://www.paroisse-poissy.com>
Messes Infos : <http://messesinfo.cef.fr>

Dimanche 6 novembre 2011 - n° 07- 2011/2012
32^e Dimanche du temps ordinaire – Année A

Quand en automne les feuilles tombent,

Tout le monde sait alors que la nature s'achemine vers l'hiver aux longues nuits, au froid perçant, qui nous semble une image de la mort alors que l'été, aux jours qui s'allongent et au chaud soleil, nous semble le triomphe de la vie.

Quand en automne les feuilles tombent, nous avons pourtant assez d'expérience de la nature pour savoir que la chute des feuilles d'aujourd'hui est la condition de la pousse des feuilles de demain – l'arbre vit toujours – Mais les feuilles tombées sont bien mortes. Elles ne revivront plus. Si nous pensons à nos chers défunts, nous nous consolons parfois en nous disant que, s'ils ne sont plus là, la vie continue quand même avec les enfants, petits-enfants... Mais nous sommes bien plus que des feuilles qui poussent et qui tombent. La vie continue peut-être dans les arbres, mais plus dans les feuilles tombées. En revanche, chez les humains, la vie continue non seulement dans le grand arbre de l'humanité, mais aussi dans chaque personne humaine qui est comme un rameau de ce grand arbre. La vie continue dans chaque personne humaine, même défunte. La vie continue non pas de manière prolongée, mais de manière transformée. Dieu est l'auteur de toute vie, il est amour, et il est l'auteur de cette transformation à laquelle il nous est donné et demandé de croire.

"Moi, je suis la résurrection et la vie, dit Jésus. Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra". (Jean 11)

Quand en automne les feuilles tombent, les arbres se résignent à voir leurs feuilles tomber à terre pour toujours et s'envoler au loin. Dieu ne se résigne pas à nous voir tomber à terre et rester loin de lui. Il nous aime infiniment plus qu'un arbre n'aime ses feuilles. Il nous aime personnellement.

En ces jours de la Toussaint, et en pensant à chaque saint ou sainte de nos calendriers, puissent nos yeux voir la beauté de chaque feuille qui tombe en automne. Puissent surtout nos cœurs voir la beauté de chaque personne puisque nous sommes tous appelés à cette même sainteté qui est le triomphe en nous de cette espérance de l'amour qui toujours nous porte vers la Vie.

Père Eric COURTOIS

ELECTIONS : un vote pour quelle société ?

Notre attention sera bientôt sollicitée par la préparation des élections présidentielle et législatives. Le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France a élaboré des éléments de discernement (dont vous trouverez un résumé ci-dessous) pour nous aider dans nos choix. Il nous revient d'examiner comment les programmes des partis et des candidats traitent ces différents points, et de déterminer si ces approches sont cohérentes avec la société dans laquelle nous voulons vivre.

VIE NAISSANTE : L'engagement résolu des chrétiens n'est pas dicté d'abord par une morale mais par l'amour de la vie que ni la maladie ni l'âge ne peuvent amoindrir. Il est impératif que les autorités publiques refusent l'instrumentalisation de l'embryon. De même, l'avortement ne peut en aucun cas être présenté comme une solution pour les mères en difficulté. Les chrétiens doivent veiller à ce que la société consacre de grands efforts pour l'accueil de la vie.

FAMILLE : La différence sexuelle de l'homme et de la femme est fondatrice et structurante de tout le devenir humain. La famille, fondée sur l'union durable de l'homme et de la femme, doit être aidée économiquement et défendue socialement car, à travers les enfants qu'elle porte et qu'elle éduque, c'est l'avenir et la stabilité de la société qui sont en jeu.

EDUCATION : Une éducation juste implique : la liberté et la responsabilité des parents, la transmission à tous des savoirs essentiels, l'attention spécifique à ceux qui rencontrent des difficultés scolaires, le respect de la liberté de conscience, des enseignements respectueux de la dignité et de la beauté de la vie humaine.

JEUNESSE : L'aide aux familles dans leur responsabilité éducative, les conditions de la vie étudiante, l'entrée dans la vie professionnelle, la possibilité de fonder une famille indépendante, etc. sont autant de domaines dans lesquels le soutien institutionnel et financier de la collectivité ne doit pas être perçu comme une faveur, mais comme un investissement nécessaire à la cohésion et à la paix sociales.

BANLIEUES ET CITES : Certains quartiers et certaines cités deviennent des lieux de violence, de trafics. Une politique purement répressive ne saurait suffire ni résoudre les problèmes de fond. Des efforts d'aménagement, notamment de renouvellement de l'habitat et des transports, sont nécessaires. Des initiatives doivent être prises pour aider les habitants à comprendre la société où ils se trouvent et à s'en considérer comme partie prenante.

ENVIRONNEMENT : L'Église invite la société à promouvoir des modes de vie respectueux de l'environnement et à intégrer cette préoccupation dans le développement économique et social.

FIN DE VIE : Toute personne, quel que soient son âge, son état de fatigue, son handicap ou sa maladie, n'en garde pas moins sa dignité. « L'euthanasie est une fausse solution au drame de la souffrance, une solution indigne de l'homme » (Benoît XVI) car elle vise, sous prétexte de compassion, à abandonner les personnes au moment où elles ont le plus besoin d'aide. Le développement des soins palliatifs doit être poursuivi pour que tous ceux qui en ont besoin puissent en bénéficier.

ECONOMIE ET JUSTICE : L'objectif de toute politique économique doit être d'offrir à tous, et en particulier aux jeunes, une perspective de travail et une véritable préparation à l'emploi. Une politique économique qui se résoudrait au maintien dans la dépendance vis-à-vis de l'État serait contraire à cet impératif. L'équilibre de la société exige la correction des écarts disproportionnés de richesse. Mais la société ne se limite pas aux échanges économiques. La gratuité qui est à l'œuvre dans la vie associative et culturelle est une des conditions de sa vitalité. L'État doit encourager les citoyens à s'engager dans des associations de tous ordres qui renforcent le tissu social.

COOPERATION INTERNATIONALE ET IMMIGRATION : Le bien commun appelle un partage des richesses et le développement des actions de coopération. L'Église reconnaît à tout homme le droit d'émigrer pour améliorer sa situation, même s'il est regrettable que tous ne puissent pas survivre dans leurs pays. Mais dans un monde aussi organisé que le nôtre, une régulation des migrations est nécessaire. Elle ne peut pas se réduire à une fermeture protectrice des frontières. Elle doit permettre d'accueillir au mieux ceux qui se présentent, en leur offrant une vraie possibilité d'intégration.

HANDICAP : Nos sociétés modernes savent permettre aux personnes handicapées de trouver leur place dans la vie sociale. Mais le dépistage prénatal systématique qui risque de déboucher sur l'élimination des personnes porteuses de certains handicaps remet en cause en son fondement même la solidarité envers le plus faible qui doit animer la société.

PATRIMOINE ET CULTURE : Il est souhaitable que les pouvoirs publics assemblent les conditions pour que les jeunes générations profitent de ce que nous lègue le passé pour se projeter dans l'avenir.

EUROPE : La construction européenne appelle des États capables de proposer et de défendre un projet clair, en vue de créer un espace de liberté et de créativité. L'Union européenne est devenue le cadre institutionnel de beaucoup des activités humaines en notre pays. Mais elle agit trop souvent comme une instance administrative et même bureaucratique

LAÏCITE ET VIE EN SOCIETE La laïcité est un principe constitutionnel de la République française. Si l'État ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte, il se doit d'assurer la liberté de conscience et de garantir le libre exercice des cultes. Les débats sur la laïcité ne doivent pas stigmatiser les religions au risque d'aboutir à la laïcité la plus fermée, c'est-à-dire celle du refus de toute expression religieuse publique. Les catholiques n'entendent pas être des citoyens interdits de parole dans la société démocratique.

Vous trouverez l'intégralité de cet article sur le site www.eglise.catholique.fr («conférence des évêques de France » puis « textes et déclarations »)



14 avenue du Cep, 78300 POISSY
☎ 01-39-65-01-82 Fax : 01-30-65-00-82
e-mail : povime@paroisse-poissy.com
Messes info : 0 892 25 12 12 (0,34 €/mn.)

LE MARDI :
« J'approfondis ! »

MARDI 15 NOVEMBRE 2011
DE 20H30 A 22H30 A L'OASIS (71 rue de Villiers à Poissy)

IMMIGRATION :
POURQUOI LES CHRETIENS NE PEUVENT PAS SE TAIRE

Avec la participation de bénévoles du Secours Catholique de Poissy et de migrants.

TEMOIGNAGES, INFORMATIONS, ECHANGES, TEXTES BIBLIQUES
Soirée interactive !
Venez l'enrichir par votre présence !

- Que dit la Bible ?
- Que disent les évêques, le pape ?
- Pourquoi ne restent-ils pas dans leur pays ?
- L'Europe, un Eldorado ?
- Est-ce que je peux faire quelque chose ?